

**DEPARTEMENT DE LOIR ET CHER  
ARRONDISSEMENT DE ROMORANTIN**

**COMMUNE DE MUR DE SOLOGNE**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU  
17 AVRIL 2021**

La séance débute à 10H00 sous la présidence du maire, Pascal PICARD.

**Étaient présent** M. PICARD Pascal, Mme CHAUVEAU Vanessa, M VILLANUEVA Yves, Mme FROMET Marie-Astrid, M. CHAMBINAUD Daniel, M. ROLLAND Nicolas, Mme BELLIARD Véronique, M. COUTAN Jean-Luc, Mme BLIN Florence, M. BADDI Zouair, Mme CESSAC Sylvie, M. MOIRAS Dominique, M. FERRE Jérôme, Mme MAUPOU Chantal, M. BRICOURT Mathias, Mme DANNEAU Marcelle.

**Étaient excusés et ont donné pouvoir :**

Mme TREFFOUS Karine, ayant donné pouvoir à Mme CHAUVEAU Vanessa  
M. MORISSEAU Nicolas, ayant donné pouvoir à M. PICARD Pascal

**Était absent :**

M. POULAS Arnaud

**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 20 mars 2021
2. Vote des budgets primitifs pour 2021 :
  - Délibération n° 2021-024 : Budget principal
  - Délibération n° 2021-025 : Budget eau et assainissement
  - Délibération n° 2021-026 : Budget transports scolaires
  - Délibération n° 2021-027 : Budget lotissement « Les Peupliers »
  - Délibération n° 2021-028 : Budget locaux commerciaux
3. Délibération n°2021-029 : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021.
4. Délibération n°2021-030 : Organisation de la semaine scolaire, demande de renouvellement de la dérogation avec des horaires inchangés pour 3 ans.
5. Tirage au sort des jurés d'assises pour la session 2022

Questions diverses

Le maire constate le quorum et ouvre la séance. Il précise que les règles du quorum et des pouvoirs sont redevenues celles qui avaient cours pendant le premier confinement, à savoir 1/3 des membres présents et 2 pouvoirs maximum par conseiller présent (loi du 14 novembre 2020). Il ajoute que le conseil municipal se tient le 17 avril parce que l'Etat n'a fourni les éléments nécessaires à la préparation du budget (dotations) que le 2 avril. Le conseil municipal dispose d'un délai de 15 jours après cette date.

**Le Conseil Municipal nomme M. Nicolas ROLLAND secrétaire de séance.**

## **1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 30 janvier 2021.**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## **2. Vote des budgets primitifs pour l'exercice 2021.**

Le maire précise que le code général des collectivités territoriales prévoit que le vote du budget se fait par chapitre (art. L2312-2) sauf si l'assemblée délibérante demande le vote par articles. De même, il peut être procédé au vote par bulletins secrets si 1/3 des membres présents le demande. Il n'en est rien, le vote se fera donc à main levée. Enfin, il est nécessaire de constater le quorum au début de l'examen du point, ce qui est le cas. Il peut donc être procédé au vote des différents budgets. Yves VILLANUEVA présente ceux-ci.

### **DELIBERATION 2021/024 : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 BUDGET PRINCIPAL**

#### **FONCTIONNEMENT**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé du chapitre</b>	<b>Dépenses de fonctionnement</b>
011	Charges à caractère général	458 800,00 €
012	Charges de personnel	593 900,00 €
65	Autres charges de gestion courante	111 441,00 €
66	Charges financières	14 587,82 €
67	Charges exceptionnelles	2 500,00 €
023	Virement à la section d'investissement	152 809,59 €
<b>Total</b>		<b>1 334 038,41 €</b>

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé du chapitre</b>	<b>Recettes de fonctionnement</b>
013	Atténuations de charges	70 000,00 €
70	Produits des services du domaine	122 700,00 €
73	Impôts et taxes	670 859,00 €
74	Dotations, subventions	341 479,41 €
75	Autres produits de gestion courante	129 000,00 €
<b>Total</b>		<b>1 334 038,41 €</b>

#### **INVESTISSEMENT**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé du chapitre</b>	<b>Dépenses d'investissement</b>
20	Immobilisations incorporelles	4 500,00 €
21	Immobilisations corporelles	487 088,00 €
23	Immobilisations en cours	50 506,79 €
10	Dotations	1 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	152 969,15 €
001	Déficit d'investissement reporté	25 087,88 €
<b>Total</b>		<b>721 151,82 €</b>

Chapitre	Libellé du chapitre	Recettes d'investissement
13	Subventions d'investissement	331 716,50 €
16	Emprunts et dettes assimilées	28 000,00 €
10	Dotations fonds divers	173 625,73 €
21	Virement de la section d'exploitation	152 809,59 €
24	Produits des cessions d'immobilisations	35 000,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €
<b>Total</b>		<b>721 151,82 €</b>

Le Conseil Municipal, par 15 voix pour et 3 abstentions, approuve le budget primitif de l'exercice 2021 du BUDGET PRINCIPAL.

**DELIBERATION 2021/025 : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

**FONCTIONNEMENT**

Chapitre	Libellé du chapitre	Dépenses de fonctionnement
011	Charges à caractère général	192 600,00 €
012	Charges de personnel	26 500,00 €
014	Atténuation de produits	30 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00 €
66	Charges financières	3 187,09 €
67	Charges exceptionnelles	3 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	30 000,00 €
042	Opérations de transfert entre sections	19 596,37 €
<b>Total</b>		<b>306 383,46 €</b>

Chapitre	Libellé du chapitre	Recettes de fonctionnement
70	Ventes de produits fabriqués	251 500,00 €
75	Autres produits de gestion courante	1 500,00 €
76	Produits financiers	0,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert	0,00 €
002	Excédents antérieurs reportés	53 383,46 €
<b>Total</b>		<b>306 383,46 €</b>

## INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé du chapitre	Dépenses d'investissement
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	0,00 €
23	Immobilisations en cours	206 959,53 €
16	Emprunts et dettes assimilées	50 953,37 €
040	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €
<b>Total</b>		<b>257 912,90 €</b>

Chapitre	Libellé du chapitre	Recettes d'investissement
13	Subventions d'investissement	5 000,00 €
10	Dotations fonds divers	1 500,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	30 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 596,37 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	201 816,53 €
<b>Total</b>		<b>257 912,90 €</b>

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour et 4 abstentions, approuve le budget primitif de l'exercice 2021 du BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT.

## DELIBERATION 2021/026 : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 BUDGET TRANSPORTS SCOLAIRES

### FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé du chapitre	Dépenses de fonctionnement
011	Charges à caractère général	13 400,00 €
012	Charges de personnel	15 000,00 €
42	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	0,00 €
66	Charges financières	0,00 €
<b>Total</b>		<b>28 400,00 €</b>

Chapitre	Libellé du chapitre	Recettes de fonctionnement
74	Subvention d'exploitation	28 041,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €
	Excédent reporté	359,00 €
<b>Total</b>		<b>28 400,00 €</b>

## INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé du chapitre	Dépenses d'investissement
21	Immobilisations corporelles	71 460,43 €
16	Immobilisations en cours	0,00 €
<b>Total</b>		<b>71 460,43 €</b>

Chapitre	Libellé du chapitre	Recettes d'investissement
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	71 460,43 €
<b>Total</b>		<b>71 460,43 €</b>

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif de l'exercice 2021 du BUDGET TRANSPORTS SCOLAIRES**

**DELIBERATION 2021/027 : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 BUDGET LOTISSEMENT DES PEUPLIERS**

**FONCTIONNEMENT**

Chapitre	Libellé du chapitre	Dépenses de fonctionnement
011	Charges à caractère général	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	0,00 €
66	Charges financières	0,00 €
42	Opérations de transfert entre sections	108 000,00 €
23	Virement à la section d'investissement	50 431,00 €
001	Déficit reporté	2 809,00 €
<b>Total</b>		<b>161 240,00 €</b>

Chapitre	Libellé du chapitre	Recettes de fonctionnement
70	Produits des services du domaine	82 025,00 €
42	Opérations d'ordre de transfert	79 215,00 €
43	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00 €
<b>Total</b>		<b>161 240,00 €</b>

**INVESTISSEMENT**

Chapitre	Libellé du chapitre	Dépenses d'investissement
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
40	Opérations d'ordre entre sections	79 215,00 €
1	Déficit d'investissement reporté	79 216,00 €
<b>Total</b>		<b>158 431,00 €</b>

Chapitre	Libellé du chapitre	Recettes d'investissement
----------	---------------------	---------------------------

021	Virement de la section de fonctionnement	50 431,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	108 000,00 €
<b>Total</b>		<b>158 431,00 €</b>

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif de l'exercice 2021 du BUDGET LOTISSEMENT DES PEUPLIERS.**

**DELIBERATION 2021/028 : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 BUDGET LOCAUX COMMERCIAUX**

**FONCTIONNEMENT**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé du chapitre</b>	<b>Dépenses de fonctionnement</b>
011	Charges à caractère général	28 345,32 €
65	Autres charges de gestion courante	0,00 €
66	Charges financières	140,52 €
023	Virement à la section d'investissement	3 065,65 €
40	Opérations d'ordre entre sections	20 000,00 €
<b>Total</b>		<b>51 551,49 €</b>

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé du chapitre</b>	<b>Recettes de fonctionnement</b>
70	Produit des services du domaine	400,00 €
74	Doitatives, subventions, participations	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	16 000,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €
002	Excédents antérieurs reportés	35 151,49 €
<b>Total</b>		<b>51 551,49 €</b>

**INVESTISSEMENT**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé du chapitre</b>	<b>Dépenses d'investissement</b>
21	Immobilisations corporelles	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 551,16 €
001	Déficit reporté	1 514,49 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €
<b>Total</b>		<b>3 065,65 €</b>

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé du chapitre</b>	<b>Recettes d'investissement</b>
13	Subventions d'investissement	0,00 €
10	Dotations fonds divers	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
21	Virement de la section de fonctionnement	3 065,65 €
<b>Total</b>		<b>3 065,65 €</b>

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif de l'exercice 2021 du BUDGET LOCAUX COMMERCIAUX**

**3. Délibération n°2021-029 : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021.**

Après présentation par le maire de l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021 fourni par la DDFIP, et après en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le maintien des taux 2020 des impôts directs communaux pour l'exercice 2021, à savoir 52,20 pour la taxe sur le foncier bâti et 62,81 pour la taxe sur le foncier non bâti.**

**4. Délibération n°2021-030 : Organisation de la semaine scolaire, demande de renouvellement de la dérogation avec des horaires inchangés pour 3 ans.**

Après présentation par le maire du courrier de la directrice académique des services de l'éducation nationale en date du 18 mars 2021, relatif à la nécessité pour la commune de demander le renouvellement de la dérogation aux rythmes scolaires obtenue en 2018 pour une durée de 3 ans,

Considérant que les membres du conseil d'école, qui n'ont pu être réunis dans les circonstances actuelles, interrogés par courrier électronique, se sont très majoritairement prononcés par écrit en faveur du renouvellement,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande le renouvellement de la dérogation à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement sur 8 demi-journées réparties sur 4 jours, avec le maintien des horaires actuels (9h/12h30 et 14h/16h30).**

**5. Tirage au sort des jurés d'assises pour la session 2022**

L'arrêté préfectoral répartissant les 261 jurés de Loir et Cher, proportionnellement au chiffre de la population des communes a été pris le 22 janvier 2021. La commune de Mur de Sologne est concernée pour un juré. Le tirage au sort de noms en nombre triple de celui fixé par l'arrêté (soit trois personnes) doit se faire publiquement, après annonce appropriée au niveau de la commune, ce qui est le cas (affichage de la convocation en mairie et publication sur Panneaupocket).

Il est procédé au tirage au sort des numéros d'inscription, à partir de la liste électorale.

Les noms tirés au sort sont :

- N° 414 M FROMET Matthieu, Henri, Albert, né le 09/01/1962
- N° 646 M LEPAPE Christian, né le 27/03/1956
- N° 508 Mme HAMELIN Pascale, Jeanne, Lucienne

**Questions diverses**

- Projet Carrefour : les référents de quartier présentent une analyse des questionnaires remplis par les Murois. Sur les environ 700 exemplaires distribués avec le bulletin municipal, il en a

été réceptionné 126, soit près de 20 %, ce qui apparaît significatif et autorise l'interprétation des réponses obtenues.

- Le maire informe le conseil qu'il a recruté un agent contractuel sur le poste de rédacteur créé pour le secrétariat de la mairie lors de la dernière séance, afin de pourvoir au remplacement de Muriel CHARRON qui part en retraite au 1<sup>er</sup> septembre 2020 mais doit auparavant épuiser ses droits à congés et récupérations. La personne arrive le 1<sup>er</sup> juin, ce qui permettra quelques semaines de « tuilage ».
- Marcelle DANNEAU souhaite savoir où en est le suivi des dégradations commises à l'église au mois d'août dernier. Le maire informe que l'irresponsabilité de l'auteur des faits a été établie par la justice, ce qui complique le remboursement par les assurances des réparations demandées. Le dossier suit son cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.

Fait à Mur de Sologne le 21 avril 2021

Pascal Picard  
Maire